

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Havva ISIK, Carole COURTIAL

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.

Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.

Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.

Rapport N° 25

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES CONGRÈS ET DES
MANIFESTATIONS**

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder les subventions suivantes au titre du soutien aux congrès et aux manifestations :

ASSOCIATION H2O **7 000 €**

L'Association H₂O organisera une nouvelle édition des Cours d'eau à la Maison des Sports à destination des scolaires, notamment clermontois, les 24 et 25 avril 2014. Cette manifestation a pour objectif de les sensibiliser aux enjeux de l'eau comme patrimoine commun de l'humanité.

3 500 élèves et enseignants sont attendus.

L'UNION DES CONFRÉRIES D'AUVERGNE **2 500 €**

L'Union des confréries d'Auvergne est une association clermontoise de promotion des produits et des métiers de bouche d'Auvergne. Elle organisera le Congrès National des Confréries de France qui se déroulera le 5 avril 2014 à Polydome.

Par ailleurs, les congressistes seront accueillis lors d'une réception dans les salons de l'Hôtel de Ville.

CLUB DE LA PRESSE CLERMONT-FERRAND AUVERGNE **500 €**

Le Club de la Presse Clermont-Ferrand Auvergne organise dans l'année de nombreuses manifestations (conférences, expositions, « Petit déjeuner de presse »,...) autour d'un thème d'actualité ou à l'occasion du passage d'une personnalité à Clermont-Ferrand ou dans la région, contribuant ainsi à favoriser les rencontres entre journalistes et acteurs de la vie économique, sociale, politique, culturelle et sportive.

SAF COMMUNICATION **8 300 €**

Le Congrès national du Syndicat des avocats de France sera organisé les 8, 9 et 10 novembre 2014 à Polydome. Plus de 200 avocats des différents barreaux de France sont attendus.

Le congrès s'est déroulé à Lyon en 2013, et à Caen en 2012.

Cette subvention correspond au coût de location des espaces de Polydome.

Par ailleurs, les congressistes seront accueillis lors d'une réception dans les salons de l'Hôtel de Ville.

MEDECINE ET PSYCHANALYSE**6 000 €**

Le colloque « Médecine et Psychanalyse » sera organisé par l'association Médecine et Psychanalyse les 25, 26 et 27 septembre 2014. Ce colloque sera présidé par Emmanuel Hirsch et Dominique Laurent. Les conférences se dérouleront notamment en salle Georges Conchon mise gracieusement à la disposition de l'association.

Le thème qui sera traité sera « la clinique contemporaine ».

Par ailleurs, les participants au colloque seront accueillis lors d'une réception dans les salons de l'Hôtel de Ville.

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2014

Le Maire,
Serge GODARD